

Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

Saint-Rémi d'Amherst, le 19 novembre 2012

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst tenue le 19^e jour du mois de novembre 2012, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	
Carole Martineau	Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Mme la conseillère Denise Charlebois est absente, son absence est motivée.

M. Bernard Davidson, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

Je, soussigné, directeur général, domicilié à Saint-Rémi-d'Amherst, certifie avoir fait signifié à tous les membres du Conseil l'avis de convocation entre 8h00 et 16h00, le 16 novembre 2012, en remettant copie de l'avis à chaque membre du Conseil et ce, conformément à la loi.

Fait et donné à Saint-Rémi-d'Amherst, ce 19^e jour du mois de novembre 2012.

Bernard Davidson, sec.-très./dg

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du 19 novembre 2012

- 1- Projet d'implantation de coopérative solidaire des maisons populaires.
 - a) Terrain
- 2- Location-achat d'un camion de déneigement et équipement
 - a) Dépôt des soumissions et résolution pour octroyer le contrat
 - b) Résolution pour demande de soumission(s) pour un financement du camion par crédit-bail
- 3- Pénalités travaux rue du Village
- 4- Levée de la séance

RÉS 258-12 : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la séance extraordinaire soit ouverte.

Adoptée à la majorité.

RÉS 259-12 : OFFRE D'ACHAT À PLACEMENTS JEAN MILLER INC. LOT P-3 RANG 5

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le directeur général soit mandaté pour présenter à Placements Jean Miller Inc. une offre d'achat du lot P-3 rang 5 portant le matricule (0696-10-5466), au prix de l'évaluation municipale 2013, soit 23 200 \$, jusqu'à un maximum de 25 000 \$, à signer l'offre d'achat et à faire arpenter ledit terrain, s'il y a lieu.

Adoptée à la majorité.

RÉS 260-12 : LOCATION-ACHAT D'UN CAMION FREIGHTLINER 2013 AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT, ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

D'adjuger le contrat d'acquisition d'un camion de marque Freightliner année 2013 conforme aux documents d'appels d'offres du 15 septembre 2012 à Camion Freightliner Mont-Laurier inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme au prix de 198 305,79 \$ taxes incluses.

De plus, que le Conseil autorise le déboursé additionnel pour faire exécuter un traitement antirouille sur le véhicule.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉS 261-12 : DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR FINANCEMENT-ACHAT DU CAMION DE DÉNEIGEMENT FREIGHTLINER 2013

Considérant que la Municipalité a obtenu une somme de 24 773,80 \$ de ses assurances en dédommagement d'un camion de déneigement accidenté en 2012;

Considérant que ce véhicule était entièrement payé;

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

D'affecter le produit de la cession, soit la somme de 24 773,80 \$, à l'achat du véhicule neuf;

Que le directeur général soit autorisé à demander des soumissions publiques pour le solde à payer du camion de déneigement Freightliner 2013, avec du financement de type location-acquisition sur une période de 60 mois avec un résiduel de 20% et à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Adoptée à la majorité.

RÉS 262-12 : PÉNALITÉS AU CONTRAT DE RÉFECTION DU TROTTOIR ET DE LA RUE DU VILLAGE, REMPLACEMENT DE LA RÉOLUTION 245-12

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

D'appliquer la pénalité prévue à la Section C du cahier des charges ayant servi à la demande de soumissions publiques pour des travaux de réfection du trottoir et du pavage de la rue du Village à Vendée, en fonction du rapport émis par le directeur des travaux publics avec l'approbation du directeur général.

Que cette résolution remplace la résolution numéro 245-12.

Adoptée à la majorité.

RÉS 263-12 : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que la séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Hélène Dion, secrétaire-trésorière adj. et dga